

Nancy-Metz, le 1<sup>er</sup> avril 2020

## N'ORGANISONS PAS LES COMITÉS DE SUIVI DE THÈSE !

Dans un message envoyé aux doctorants ce mercredi 1<sup>er</sup> avril, Clotilde Boulanger, vice-présidente déléguée en charge de la stratégie doctorale, annonce que les dates de limite du dépôt du rapport du comité de suivi et de réinscription pour l'année prochaine sont maintenues. Elle souligne que « *le confinement [a] permis vraisemblablement à des collègues chercheurs et enseignants-chercheurs d'alléger leur agenda* » laissant ainsi largement entendre que ce prétendu « *allègement des agendas* » correspond à un « *allègement du temps de travail* ». Dit autrement : le confinement donne du temps libre aux collègues !

Le SNESUP-FSU s'indigne d'une telle allégation. Les collègues qui accompagnent les étudiant·es, les stagiaires, continuent à faire vivre les projets de recherche, à maintenir du lien avec eux, à participer aux discussions sur le nouvel exercice et les conditions inédites de nos tâches. De plus, certaines et certains, enseignant·es, chercheur·es ou doctorant·es, font des cours à leurs enfants, se soucient de parents isolés ou handicapés, ont des difficultés de connexion, sont directement confrontés à la maladie... Il faut prendre en compte cette difficulté et considérer que les doctorant·es sont elles-mêmes et eux-mêmes en difficulté et pénalisé·es dans leur travail par le confinement. Enfin, la demande de « continuité pédagogique »\* et de « continuité de la recherche » semble oublier la réalité que nous traversons, une situation dramatique se déroule sous nos yeux mais la présidence n'en prend apparemment pas la mesure... et considère que maintenir son calendrier est une priorité.

**Non Madame Boulanger, la période de confinement n'allège pas la charge de travail des collègues, elle l'accroît !** Il serait temps de le reconnaître et d'agir en conséquence.

Le SNESUP-FSU demande à l'université de Lorraine d'annuler les comités de suivi de thèse et d'autoriser automatiquement la réinscription en thèse des étudiants qui pourraient en avoir besoin en repoussant le cas échéant la date limite d'inscription. Il appelle d'ores et déjà les collègues à ne pas mettre en place ces comités de suivi. ■